

Dimanche 6 août à Fénis

20^e Rencontre Valdôtaine

La 20^e Rencontre Valdôtaine se déroulera dimanche prochain, 6 août, à Fénis, au lieu-dit Tzanté de Bouva. Cette manifestation, organisée par la Présidence du Gouvernement, rassemble chaque année les Valdôtains de l'étranger et ceux du pays.

La journée commencera à 10h30 par la messe que célébrera le curé Camillo Cuaz à l'issue de laquelle une gerbe sera déposée aux monuments aux morts des deux guerres mondiales et de la lutte de libération. Le cortège, accompagné de la fanfare de Fénis, s'acheminera ensuite vers le château où se déroulera le déjeuner.

Après le repas les participants pourront, entre autres, visiter le château et par la même occasion admirer l'exposition de vieux objets, aménagée dans l'enceinte, découvrir dans les locaux de la maison com-

munale les chefs-d'œuvre des artisans-artistes de Fénis ou faire une promenade dans le vallon de Clavalité. L'après-midi sera également animé par les chants du chœur «Arc-en-ciel» de Verrayes et par l'orchestre «Les Piclets».

«Les vingt ans de Rencontres Valdôtaines - déclare le président du Gouvernement Dino Viérin - constituent un événement digne de considération qui sanctionne la solidarité des rapports entre Valdôtains, surtout dans le temps. En effet, plusieurs générations seront présentes dimanche prochain et c'est surtout sur la nouvelle génération que nous fondons tous nos espoirs car c'est elle qui poursuivra l'œuvre de nos aïeux, en reprenant en main l'immense toile qui illustre l'histoire de notre Pays d'Aoste et qui s'emploiera à tisser la trame des rapports entre le pays natal et

le pays d'adoption».

Les bons repas de la Rencontre sont en vente, au prix de 30.000 liras, jusqu'à vendredi prochain de 8h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h00 à l'Office de la langue française d'Aoste (10, rue Xavier-de-Maistre, tél. 0165/364515) et au Bureau des transports de Pont-Saint-Martin (2, rue de la Résistance, tél. 0125/806743) et peuvent également être réservés par téléphone.

Le lendemain, lundi 7 août, à 10h00, la petite salle du Palais régional accueillera le traditionnel rendez-vous de la table ronde sur l'émigration valdôtaine, réservée aux différents présidents des associations d'émigrés à l'étranger qui rencontreront le président Viérin, les représentants du Gouvernement valdôtain et du Conseil de la Vallée.

Des facilités pour les petits commerçants

Le Gouvernement valdôtain a déterminé, lors de sa dernière séance, les communes et les zones habitées de la Vallée d'Aoste où, conformément à la loi 97/1994, concernant les zones de montagne, les petits commerçants, ayant un chiffre annuel d'affaires inférieur à 60 millions, peuvent se passer de la tenue des livres comptables et de la certification fiscale, si la détermination du revenu d'entreprise se fait sur la base d'un concordat avec les bureaux de l'administration financières.

La loi prévoit l'application de cette facilité dans les communes de montagne ayant une population inférieure à mille habitants ou dans les zones ayant moins de 500 résidents. Pour ce qui concerne la Vallée

d'Aoste, pourront profiter de cette faculté le commerçant qui œuvrent à Allein, Antey-Saint-André, Arvier, Avise, Bard, Bionaz, Brissogne, Brusson, Challand-Saint-Anselme, Challand-Saint-Victor, Chambave, Chamois, Champdepraz, Champorcher, Doues, Emarèse, Etroubles, Fontainemore, Gaby, Gignod, Gressoney-La-Trinité, Gressoney-Saint-Jean, Introd, Issime, Jovençan, La Magdeleine, La Thuile, Lillianes, Ollomont, Oyace, Perloz, Pontboset, Pontey, Pré-Saint-Didier, Rhêmes-Saint-Georges, Roisan, Saint-Denis, Saint-Marcel, Saint-Nicolas, Saint-Oyen, Saint-Rhémy-en-Bosses, Torgnon, Valgrisenche, Valpelline et Valsavarenche.

Pour ce qui concerne les

zones habitées, l'Exécutif a établi que la loi pourra être appliquée même dans les communes restantes de la région, mis à part les chef-lieux d'Arnad, Aymavilles, Charvensod, Châtillon, Cogne, Courmayeur, Donnas, Gressan, Hône, La Salle, Morgex, Nus, Pollein, Pont-Saint-Martin, Saint-Christophe, Saint-Pierre, Saint-Vincent et Verrès. Les facilités ne concerneront pas, en outre, les commerçants dont les activités ont pour siège la ville d'Aoste, Plan-Félinaz et Félinaz de Charvensod, Chez-Croiset de Fénis, La Place d'Issogne, le Villair de Quart, Breuil et Pâquier de Val-tournenche et, enfin, Montan, Angelin, Arensod et Saint-Maurice dans la commune de Sarre.

Morgex: les fêtes de juillet

Samedi 22 et dimanche 23 ont été deux jours de fête et d'amusement pour la section de l'UV de Morgex, mais deux jours d'infatigable engagement de la part de la Jeunesse Valdôtaine; vraiment merveilleux ces jeunes, fillettes et garçons: voilà l'avenir sûr de notre section. Ils méritent un reconnaissant «Bravo» et un gros «Merci»; mais avec eux, sur le même plan, bien qu'avec un peu moins de force, mais avec un peu plus d'expérience, plusieurs «papa et maman» de la section: pas de noms, pas de préférences pour ne pas créer de jalousies. Samedi, un grand événement, dirais-je, une belle et émouvante fête qui jamais ne s'était déroulée au Revers de Morgex: l'érection de «la planta di Senteucco» au hameau Prévillair, face à la maison du nouveau (après 25 ans) Syndic

Guy Césal. La «planta» coupée et transportée sur place dans la matinée par une équipe de bûcherons experts, dont la tête était le champion national et valdôtain de bûcheronnage (ici le nom est obligatoire pour hommage) Félicien Cornaz; la «planta» avait été nettoyée et faite «belle» et ornée au sommet par trois drapeaux; le bleu de la Communauté européenne, au milieu notre rouge et noir, et le tricolore; un grand nombre de personnes, très nombreux les touristes; y étaient présentes la doyenne de la Commune, Constance Chatel de 95 ans, la tante nonagenaire du Syndic Ernestine Césal, la presque nonagenaire Christine Cybillaz avec Pauline Frachey, la plus ancienne du hameau. Le soussigné a adressé au Syndic un petit poème qui a touché profondément son cœur sensible, son cœur valdôtain et nous l'avons vu pleurer et l'émotion a été générale! Auparavant, de nombreux cadeaux lui avaient été offerts: de la part de la minorité, de la part de la majorité, et une grande clef en noyer sculpté (œuvre de notre artisan sculpteur Georges Cornaz) clef... pour pouvoir entrer dans la Maison communale, puisque lors de son élection «personne» ne lui avait remis aucun genre de clef pour accéder à la Maison communale!

En tant qu'amis sont intervenus, brièvement, à la fête les Présidents de la Junte M. Viérin, du Conseil régional M. Stévenin et de la RAV M. Marcoz et tant d'autres amis personnels du Syndic.

La fête se poursuit... surtout pour la Jeunesse afin de préparer la fête de la Section au mayen de Cotablina, qui a eu lieu le Dimanche 23 juillet. Vraiment inlassable le travail de ces jeunes et des deux familles Fossaret-Villaz et Rosset-Collomb pour préparer le tout pour le dîner qui s'est

déroulé en plein air, sous un soleil dardant ses rayons. 120 personnes ont participé à cette belle fête. Le dîner?... simplement spécial, arrosé d'un vin aussi spécial qu'allié du soleil, ce qui a fait... hausser la température!! Très agréable la participation des autorités régionales: M. le Président de la Junte Viérin, l'Assesseur à l'Agriculture, M. Vallet, le Conseiller Ego Perron; une délégation de Rhêmes-Notre-Dame; nombreux les membres de la section de La Salle, parmi lesquels, hélas, manquait le Président M. Joseph Chabod, hospitalisé depuis un mois et demi, auquel tous les présents formulent les vœux les meilleurs pour une prompte et complète guérison: «l'an qui-an manca pö José...». Le souper, qui comptait encore une cinquantaine de personnes clôtura cette journée inoubliable, quand les étoiles étincelaient dans le ciel bleu. Mais il fallait rétablir l'ordre dans les prés bien soignés de la famille Fossaret-Villaz, et à l'aide de l'autre famille Rosset-Collomb et encore des jeunes le tout a été remis en place, avec l'espérance et les vœux de se retrouver tous en 1996!

Je suis certain que tous ont été contents et tous remercient vivement les infatigables organisateurs!

Louis Quinson de Brenla

UN GRAND MERCI

Lucianaz Venerando, président honoraire de la section de l'Union Valdôtaine de Charvensod, tient à remercier beaucoup la section de Saint-Martin-de-Corléans pour l'invitation à sa promenade aux grottes de Bossea. M. Lucianaz souhaite remercier en particulier Mlle Nadia, de la section de Saint-Martin, pour l'aide donnée et la gentillesse démontrée à l'égard des personnes les plus âgées à l'intérieur des grottes.

La fête du Saint Patron de Pont-Saint-Martin

Le syndicat d'initiative de Pont-Saint-Martin a organisé la fête en l'honneur de saint Laurent, patron du pays. Le début est prévu pour le 5 août à 21h00, au Palais des sports, par le groupe biélorusse «Khoroski» avec ses danses, ses chants et ses costumes, le tout accompagné par des musiques populaires.

Le 10 août, aux jardins publics de la rue Mont-Rose, ouverture des stands gastronomiques, à 19h00. A 21h00, discothèque «Mid Night».

Le jour d'après, vendredi 11, dîner à base de poisson, à 20h30 au Palais des sports, pour un maximum de 100 personnes. Les places pourront être retenues au bar du palais

des sports, en versant un acompte de 20.000 liras par personne. Dernier délai le 9 août. Suivra une soirée dansante avec l'orchestre «Silver men».



Samedi 12, ouverture des stands gastronomiques à 12h00 et, à 14h00, compétition

de maquettes de voitures pour le trophée «Syndicat d'initiative», en collaboration avec «Automodel». A 21h00, concert de la fanfare municipale de Pont-Saint-Martin et, à 22h00, soirée dansante avec

l'orchestre «Trio Lory».

Dimanche 13, de 10h00 à 19h00, le classique «Mercà del Ghett», organisé par la Bibliothèque communale. A 21h00, discothèque «Mid Night» et à 23h30, un exceptionnel spectacle de catch féminin dans la boue.

Lundi 14, compétition en salle de Trial en collaboration avec Samar Moto Club Vallée d'Aoste; suivra, à 14h30, une compétition de boules et, à 17h00, «Merendissima di San Lorenzo». A 21h30, concert de musique country avec George Mac Antony.

Mardi 15, à 21h30, soirée dansante avec l'orchestre «Silver Men».

Un meeting sur les dangers et les responsabilités en montagne

La fondation Courmayeur organise le 26 août prochain un meeting sur «Montagne: risque et responsabilité». La responsabilité des collectivités publiques».

Le meeting concernera des rapports sur les problèmes dans l'expérience opérationnelle, les problèmes de droit administratif et pénal et les orientations du droit. A dix sept heures un débat est prévu. Les conclusions du meeting sont confiées au député valdôtain Lucien Caveri et au sénateur du Haut-Adige Roland Riz.



La section de l'Union Valdôtaine de Saint-Oyen

annonce avec regret le décès de

Madame Elise VALLET âgée de 67 ans

La communauté unioniste de Saint-Oyen participe à la douleur de la famille et présente ses condoléances les plus sincères à son mari Emile Verraz, ainsi qu'à tous ses parents.

La section de l'Union Valdôtaine de Champorcher

annonce avec douleur le décès de

Monsieur Pietro Giuseppe VASSONEY âgé de 80 ans

La section de l'Union Valdôtaine de Champorcher présente ses condoléances émues à sa femme Pierina, à ses fils Ugo, Gino et Lea, ainsi qu'à tous ses proches.

La section de l'Union Valdôtaine de Champorcher

annonce avec regret le décès de

Madame Renata CASSANTI âgée de 59 ans

et présente ses condoléances les plus sincères à son mari, Michel Bechis, à ses fils, ainsi qu'à toute sa parenté.

La section de l'Union Valdôtaine de Champorcher

annonce avec une profonde tristesse le décès du docteur

Georges MOCHETTAZ âgé de 45 ans

La section unioniste de Champorcher présente ses condoléances les plus sincères à sa femme, à ses fils, à son père, à sa mère, ainsi qu'à tous ses parents et amis.



Naissance

La section de l'Union Valdôtaine de Brusson

a la joie de vous annoncer la naissance de

Riccardo

de Ugo Revil et de Tiziana Revil.

La section de Brusson présente ses plus vives félicitations aux heureux parents, ainsi que ses vœux de bonheur et de prospérité au nouveau-né.